



# VAL D'YERRES VAL DE SEINE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Département  
de l'Essonne

Arrondissement d'Evry

## DECISION DU PRESIDENT

N° DP 2024/148

Nomenclature préfecture :

Service :

Objet :

**8.9 Culture**

**Conservatoire à rayonnement départemental du Val d'Yerres**

**Convention de prêt à titre gratuit d'un clavicorde conclue avec l'association Clavecin en France**

Le Président

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, sise au 56, Avenue St Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en entête de la présente décision, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (Télérecours citoyens via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr))*

*Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.*

Conformément à la convention de dématérialisation Procédure Acte.

Le Président,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10,

**VU** la délibération n° 2020-014 du Conseil Communautaire du 5 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine,

**CONSIDERANT** que la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine exerce au titre de ses compétences supplémentaires, la gestion des équipements culturels d'intérêt communautaire,

**CONSIDERANT** que dans le cadre de ses activités, le conservatoire à rayonnement départemental du Val d'Yerres a sollicité le prêt d'un clavicorde auprès de l'association Clavecin en France,

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : DE CONCLURE une convention de prêt d'un clavicorde avec l'association Clavecin en France dont le siège social est situé 13 rue Titon à PARIS (75011).

**Article 2** : La mise à disposition de l'instrument est consentie pour la période du 15 septembre au 31 décembre 2024.

**Article 3** : Le prêt de l'instrument est consenti à titre gratuit.

**Article 4** : Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Madame la Préfète de l'Essonne.

Fait à Brunoy,

François DUROVRAY  
Président de la communauté d'Agglomération  
Val d'Yerres Val de Seine  
Président du conseil départemental de l'Essonne

Signé électroniquement par :  
François DUROVRAY  
Date de signature : 26/08/2024  
Qualité : Président

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine  
Utilisateur : Utilisateur Technique CA Val d'Yerres Val de Seine

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DP2024_148
Objet :	Convention de prêt à titre gratuit d'un clavicoorde conclue avec l'association Clavecin en France
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-08-26 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.9 - Culture
Identifiant unique :	091-200058477-20240826-DP2024_148-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 091-200058477-20240826-DP2024_148-AU-1-1_0.xml	text/xml	918 o
<b>Document principal (Autre document)</b> Nom original : DP 2024_148 sign__e.pdf Nom métier : 99_AU-091-200058477-20240826-DP2024_148-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	2.2 Mo

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	4 septembre 2024 à 09h31min26s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	4 septembre 2024 à 09h32min00s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christine TAHON
En attente de transmission	4 septembre 2024 à 09h32min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 septembre 2024 à 09h32min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 septembre 2024 à 09h32min19s	Reçu par le MI le 2024-09-04